



AIPR

Formation AIPR Encadrant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation le candidat sera capable de :

- Garantir la bonne application de la réglementation auprès de ces équipes
- Identifier les réseaux et les risques inévitables.
- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser son intervention technique
- Tenir compte des obligations de la garantie anti-endommagement.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques : Présentation structurée avec supports de cours.
- Méthode interactive : Échanges basés sur des cas concrets rencontrés par les stagiaires.
- Ateliers : Exercices pratiques de reconnaissance des réseaux et des affleurants.
- Entraînement dirigé : Sessions de préparation aux questions types de l'examen national.

Moyens pédagogiques

- Équipement de projection : Vidéoprojecteur et écran pour les supports visuels.
- Matériel informatique : Ordinateur formateur et connexion aux outils numériques.
- Interface d'examen : Accès sécurisé à la plateforme numérique nationale du Ministère (MTE) pour le passage du QCM.
- Supports pédagogiques : Livret de formation (numérique ou papier) et guide technique de référence.

Durée

7 Heures (1 jour)
En présentiel

Effectif

3 à 10 personnes

Intervenant

Formateur habilité AIPR, expérimenté dans la prévention des dommages aux réseaux.

Public visé

Conducteurs d'engins (levage/excavation), opérateurs de travaux urgents.

Délai d'accès

Inscription au minimum 15 jours avant le début de la formation. Envoi de la convocation par mail 7 jours avant.

Prérequis

Lire, écrire et parler français. Savoir utiliser un ordinateur ou une tablette.



COMPÉTENCES

- Garantir la bonne application de la réglementation auprès des équipes.
- Identifier les réseaux, les affleurants et les risques inhérents.
- Maîtriser les outils de préparation : plans, cartographie et marquage-piquetage.
- Appliquer la règle des 4A en cas d'endommagement de réseau.
- Sécuriser les interventions et respecter les obligations de garantie anti-endommagement.

CONTENU DE LA FORMATION (APTITUDES)

- Matin (3h30) : Cadre Réglementaire et Rôles
- Historique DT-DICT et fonctionnement du Guichet Unique.
- Rôles et responsabilités : Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre et Encadrement.
- Connaissances métiers : Lecture de plans, cartographie et repérage des réseaux.
- Règles de déroulement d'un chantier et gestion des risques.
- Après-midi (3h30) : Préparation et Examen
- Analyse des endommagements, conséquences et responsabilités.
- Étude approfondie du Guide Technique AIPR (Niveau Concepteur).
- Entraînement intensif sur la base de données officielle des QCM.
- Examen AIPR sur plateforme nationale (40 questions).

MODALITÉS

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap (adaptation possible des modalités sur demande).
- Référent handicap : Maxence BARTHELEMY – 06 73 55 40 32 – contact@leones-formation.fr

Issue de la formation

- Délivrance d'une Attestation de formation dématérialisée.
- Obtention de l'Attestation de compétences AIPR Encadrant (valable 5 ans).
- Validation par bloc de compétences (présence totale + succès à l'examen).

Modalité d'évaluation

- Type d'examen : QCM de 40 questions sur la plateforme nationale du Ministère.
- Condition de réussite : Minimum 48 points sur 80 (60% de bonnes réponses).
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum.

Coût de la formation

Inter-entreprise :
350€ TTC / Stagiaire
4 personnes (minimum) à
10 personnes (maximum)
7 Heures (1 jour)
En présentiel

Intra-entreprise :
Nous contacter
pour un devis
4 personnes (minimum) à
10 personnes (maximum)
7 Heures (1 jour)
En présentiel

Le prix de la formation est donné à titre indicatif, des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires OPCO*.
* (Opérateurs de Compétences)